

RCS : CHAUMONT

Code greffe : 5201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAUMONT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00253

Numéro SIREN : 528 902 042

Nom ou dénomination : G.H.M.

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2021 sous le numéro de dépôt 1463



Désignation de l'entreprise		G.H.M.		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .. 21 500 000 .....)	DA		21 500 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB		440 296			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC					
	Réserve légale (3)	DD		107 603			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3) * ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF					
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG		2 040 983			
	Report à nouveau	DH		(199 149)			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		(453 280)			
	Subventions d'investissement	DJ		224 853			
	Provisions réglementées *	DK		747 213			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL		24 408 520			
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
Avances conditionnées		DN					
<b>TOTAL (II)</b>		DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP					
	Provisions pour charges	DQ		2 745 329			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		2 745 329			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		6 010 835			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV		887 353			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		50 470			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		11 405 470			
	Dettes fiscales et sociales	DY		4 465 259			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ					
	Autres dettes	EA		317 971			
Compte régul.	EB						
	Produits constatés d'avance (4)						
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC		23 137 358			
	Ecart de conversion passif *	ED					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE		50 291 208			
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB					
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC				
		Écart de réévaluation libre	ID				
		Réserve de réévaluation (1976)	IE				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		18 177 872				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : G.H.M.		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N						
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires					
		Total						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	74 914	FB		FC	74 914	
	biens *	FD	58 341 197	FE	3 488 067	FF	61 829 264	
	Production vendue services*	FG	1 605 199	FH		FI	1 605 199	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	60 021 310	FK	3 488 067	FL	63 509 377	
	Production stockée*					FM	604 016	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	32 390	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 427 983	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 784	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	65 576 551	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	77 011	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	20 354 303	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	1 334 072	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	24 109 386	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	851 411	
	Salaires et traitements*					FY	12 719 091	
	Charges sociales (10)					FZ	3 682 201	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*					GA	1 144 375
		Sur immobilisations					GB	
		- dotations aux provisions					GC	722 018
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	621 027	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	4 026	
	Autres charges (12)					GF	65 618 920	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GG	(42 369)		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GH			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GI			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GJ			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GK			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GL	20 012		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GM			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GN	103		
	Différences positives de change				GO			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GP	20 116		
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GQ			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GR	39 897		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GS	8		
	Différences négatives de change				GT			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GU	39 904		
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GV	(19 789)		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GW	(62 158)		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>								

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

## COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2021

Désignation de l'entreprise G. H. M.		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	55 110
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	64 162
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	150 678
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	269 950
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	255 796
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	405 276
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	661 072
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(391 122)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	65 866 617
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	66 319 896
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	(453 280)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	55 110
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	13 861
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	33 535
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	21 220
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	3 980	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			
	facultatives A6	obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PENALITES DE RETARD	222 556		
FOURNISSEURS	33 240		
SUBVENTION D INVESTISSEMENTS		64 137	
CESSION		25	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
DIVERS		55 110	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

CADRE A										IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
Désignation de l'entreprise : G. H. M.														Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		CZ			D8				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		KD	1 144 453		KE				
CORPORELLES	Terrains												KG	53 816		KH				
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9						KJ	2 785 503		KK					
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1						KM			KN	3 650				
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions										Dont Composants		M2	2 672 951		KP	48 432		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels										Dont Composants		M3	12 078 760		KS	988 174		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *															KV			
		Matériel de transport *													26 316		KY			
		Matériel de bureau et mobilier informatique													700 515		LB	26 194		
	Emballages récupérables et divers *															LE				
	Immobilisations corporelles en cours													348 080		LH	112 690			
	Avances et acomptes															LK				
	TOTAL III												LN	18 665 940		LO	1 179 141			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence												8G			8M			
Autres participations												8U			8V					
Autres titres immobilisés												IP			IR					
Prêts et autres immobilisations financières												1T	45 895		1U	4 913				
TOTAL IV												LQ	45 895		LR	4 913				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												ØG	19 856 288		ØH	1 184 054				
CADRE B										IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence				
										par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		IN			DØ				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		IO			LW	1 144 453			
CORPORELLES	Terrains												IP			LX	53 816			
	Constructions	Sur sol propre				IQ						MA	29 294		MB	2 759 859				
		Sur sol d'autrui				IR						MD			ME					
		Inst. gales, agencés et am. des constructions										(321 470)		IS			MG	3 042 853		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										(26 610)		IT			MJ	36 807			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers												IU			MM			
		Matériel de transport												IV			MP	26 316		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier												IW	23 340		MS	703 370		
		Emballages récupérables et divers*												IX			MV			
	Immobilisations corporelles en cours										348 080		MY			MZ	112 690			
Avances et acomptes												NC			ND					
TOTAL III												IY			NG	89 441				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence												IZ			ØU				
	Autres participations												IØ			ØX				
	Autres titres immobilisés												I1			2B				
	Prêts et autres immobilisations financières												I2			2E	50 808			
	TOTAL IV												I3			NJ	50 808			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												I4			ØK	89 441		ØL	20 950 901	

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	EL	EM	EN					
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	PF	PG	PH	0		400 435		
Terrains			PI	PJ	PK	PL					
Constructions	Sur sol propre		PM	PN	PO	PQ	29 294		1 401 988		
	Sur sol d'autrui		PR	PS	PT	PU					
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV	PW	PX	PY	0		1 270 986		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	QA	QB	QC	36 807		9 608 033		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	QE	QF	QG					
	Matériel de transport		QH	QI	QJ	QK	0		23 396		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	QM	QN	QO	23 340		608 455		
	Emballages récupérables et divers		QP	QR	QS	QT					
TOTAL III			QU	QV	QW	QX	89 441		12 912 858		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	ØP	ØQ	ØR	89 441		13 313 293		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
TOTAL I											
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL II											
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL IV											
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	492 615		NY	150 678		NZ				
Total général non ventilé (NS + NT + NU)											
Total général non ventilé (NW - NY)											
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP			SR		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise <u>G. H. M.</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 492 615	TM 405 276	TN 150 678	TO 747 213
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z 492 615	TS 405 276	TT 150 678	TU 747 213
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X 1 009 909	4Y 120 217	4Z	5A 1 130 126
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO 1 280 636	EP 500 810	EQ 361 036	ER 1 420 410
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V 199 025	5W	5X 4 232	5Y 194 793
<b>TOTAL II</b>	5Z 2 489 570	TV 621 027	TW 365 268	TX 2 745 329	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N 1 706 344	6P 684 765	6R 1 706 344	6S 1 348 236
	Sur comptes clients	6T 1 630	6U 38 631	6V	6W 40 261
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B 1 707 974	TY 723 395	TZ 1 706 344	UA 1 388 496
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C 4 690 159	UB 1 749 699	UC 2 222 290	UD 4 881 039
	- d'exploitation	UE	UF 1 406 763		
Dont dotations et reprises	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ 405 276	UK 150 678		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \***

N° 2057-SD 2021

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	23 628	UR		US	23 628			
	Autres immobilisations financières		UT	27 180	UV		UW	27 180			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	52 928				52 928			
	Autres créances clients		UX	15 937 770		15 937 770					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (UO))		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	325		325					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 040 698		1 040 698				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	14 012		14 012				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	67 558		67 558					
	Charges constatées d'avance		VS	39 395		39 395					
	<b>TOTAUX</b>			VT	17 203 493	VU	17 099 758	VV	103 736		
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	6 010 835		1 116 916		3 777 398		1 116 521	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	15 098				15 098				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	11 405 470		11 405 470						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 927 086		1 927 086						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 750 258		1 750 258						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	558 312		558 312					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	229 603		229 603					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	872 256		872 256						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	317 971		317 971						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	23 086 888	VZ	18 177 872		3 792 495		1 116 521	
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 520 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	501 551	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : G. H. M.		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>		* Exercice N, clos le : 31/12/2020			
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	31 089			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	7 835			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WJ	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	191 964			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *									
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)										
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
	à long terme		- imposées aux taux de 0%							
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme			- Plus-values soumises au régime des fusions			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	30 035		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
							TOTAL I		253 088	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
			- imposées au taux de 0 %							
			- imposées au taux de 19 %							
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							
			- imputées sur les déficits antérieurs							
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A				
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)										
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*									
	Majoration d'amortissement*									
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Réponse d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 septies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 septies A)		
					Société investissements immobiliers agréés (art. 209C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		
		ZFU-TE (art.44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	17 250		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	17 250
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA			Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC	
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB			Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD	
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI			Créance déduite par le report en arrière de déficit		ZI	
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										

III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	XH	555 728
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI		
	déficit (II moins I)		XJ	302 639
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	XO	302 639

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD





Désignation de l'entreprise <u>G. H. M.</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	605 844
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)		K6	605 844
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	300 538
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	906 382
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	2 659 340
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
ENGAGEMENT RETRAITE	8X	120 217	8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
C3S	9K	71 747	9L 85 198
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN 191 964	YO 85 198
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmontant du transfert).

Désignation de l'entreprise G. H. M.										Néant <input type="checkbox"/> *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations - Réserves légales	ZB								
					- Autres réserves	ZD								
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(199 149)		Dividendes	ZE								
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF								
	<b>TOTAL I</b>	ØF	(199 149)		Report à nouveau	ZG		(199 149)						
										<b>TOTAL II</b>		ZH	(199 149)	
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :				
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail ) J7										YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus										YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance										YT	8 485 839		
	— Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois ) J8										XQ	912 347		
	— Personnel extérieur à l'entreprise										YU	4 597 710		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	568 413		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	2 813 091		
	— Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ) ES										ST	6 731 987		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	24 109 386		
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	356 886	
— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	494 525			
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	851 411			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée										YY	12 901 831		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	9 272 905		
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*										ØB	11 381 236		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*										ØS			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	1,19 %		
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP										— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0		ZR	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG			
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	(302 639)	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	2		
N° SIRET de la société mère du groupe										JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

16

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

## DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise : G.H.M.		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012020		et clos le : 31122020	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel : *	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	63 509 377	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	25	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
<b>TOTAL 1</b>	<b>OX</b>	<b>63 509 402</b>	
<b>II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	2 784	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	32 390	
Variation positive des stocks	OD	604 016	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
<b>TOTAL 2</b>	<b>OM</b>	<b>639 191</b>	
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats	ON	29 919 135	
Variation négative des stocks	OQ	1 334 072	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	13 722 770	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	72 470	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	7 384	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	4 026	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
<b>TOTAL 3</b>	<b>OJ</b>	<b>45 059 856</b>	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	<b>OG</b>	<b>19 088 737</b>
<b>V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	<b>SA</b>	<b>19 088 737</b>	
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	<b>EV</b>		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	<b>GX</b>		
Effectifs au sens de la CVAE *	<b>EY</b>		
Chiffre d'affaires du groupe économique	<b>HX</b>		
Période de référence	<b>GY</b>	du	<b>GZ</b>
Date de cessation	<b>HR</b>		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

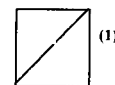
17

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2021

N° de dépôt

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société )

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 5 2 8 9 0 2 0 4 2 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

G.H.M.

ADRESSE (voie)

RUE ANTOINE DURENNE

CODE POSTAL

52220

VILLE

SOMMEVOIRE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 2150000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination AGORA TECHNOLOGIES  
 N° SIREN (si société établie en France) 3 3 9 3 1 1 7 1 4 % de détention 100 Nb de parts ou actions 2150000  
 Adresse : N° Voie Rue Antoine DURENNE  
 Code Postal 52220 Commune SOMMEVOIRE Pays FR

Forme juridique Dénomination  
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination  
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination  
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)  
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions  
 Naissance : Date N° Département Commune Pays  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)  
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions  
 Naissance : Date N° Département Commune Pays  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2021

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	X	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
G.H.M. 140 RUE ANTOINE DURENNE 52220 SOMMEVOIRE France		140 RUE ANTOINE DURENNE 52220 SOMMEVOIRE	
SIRET 52890204200027			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SA AGORA TECHNOLOGIES SIRET : 33931171400036  
RUE ANTOINE DURENNE 52220 SOMMEVOIRE

## B ACTIVITE

Activités exercées METALLURGIE Si vous avez changé d'activité, cochez la case

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Bénéfice imposable à 15%	Déficit	302 639
-------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	---------	---------

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	

## 3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur   
 Entreprise nouvelle, art. 44 septies  Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies  Autres dispositifs  Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies   
 Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies  Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies   
 Société d'investissement immobilier cotée  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W 

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 % 

## F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre 

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre : 

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

## G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF  Nom et adresse du prestataire

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID PMI

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : Nom et adresse du conseil :

Tél : Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné : Identité du déclarant :

CGA  Viseur conventionné  N° d'agrément CGA

Date : 26042021 Lieu : SOMMEVOIRE  
Qualité : DIRECTEUR FINANCIER  
Nom du signataire : M C CAMPAGNIE 0310213007

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

## ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD  
(2021)

Si déposé néant, cochez la case :

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e				
				f				
				g				
				h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j				
Montant des revenus répartis (5)				<b>Total (a à h)</b>				
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES <small>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
	2	3	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
1			4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
				5	6	7	8	
J DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre )								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS ( Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle )								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice				
				MVLT restant à reporter				

**GHM**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 21.500.000 Euros**  
**Siège social : Rue Antoine Durenne – 52220 SOMMEVOIRE**  
**R.C.S. : CHAUMONT 528.902.042.**

Arrivé le  
**06 JUL. 2021**  
Tribunal de Commerce  
Chaumont

**PROJET DE RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSOCIE UNIQUE**

**Le 30 juin 2021 à 13 h 45 à Sommevoire**

**Exercice du 01/01/2020 au 31/12/20**

**De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire**

**1<sup>ère</sup> RESOLUTION**

Après avoir pris connaissance du bilan au 31 décembre 2020, du compte de résultat et documents annexes, du rapport de gestion, l'Associé unique décide d'approuver les comptes de l'exercice tels qu'ils ont été présentés par le Président et qui font apparaître une perte de 453.280 € et lui donne quitus de sa gestion.

**2<sup>ème</sup> RESOLUTION**

Après avoir pris connaissance du rapport général du Commissaire aux comptes, l'Associé unique décide d'approuver ledit rapport dans sa totalité.

**3<sup>ème</sup> RESOLUTION**

L'Associé unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice, soit 453.280 € de la façon suivante :

**ORIGINE :**

Résultat déficitaire de l'exercice : 453.280 €

**AFFECTATION :**

Report à nouveau : 453.280 €

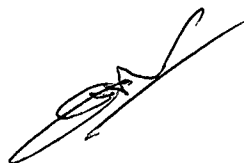
L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividende, au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

<b>Exercice</b>	<b>Dividende distribué</b>	<b>Avoir fiscal</b>	<b>Revenu réel</b>
2019	Néant	NA	NA
2018	Néant	NA	NA
2017	Néant	NA	NA

**4ème RESOLUTION**

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires

Copie certifiée conforme à  
l'original.



**GHM**

Société par Actions Simplifiée  
Rue A. Durenne - 52220 SOMMEVOIRE  
Tél. 03 25 55 43 21 - Fax 03 25 55 62 88  
Capital : 21 500 000 € - SIRET 528 902 042 00027

**GHM**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 21.500.000 Euros**  
**Siège social : Rue Antoine Durenne – 52220 SOMMEVOIRE**  
**R.C.S. : CHAUMONT 528.902.042.**

*Arrivé le*  
**06 JUL. 2021**  
*Tribunal de Commerce*  
*Chaumont*

**Extrait de PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un  
Le 30 juin à 13 heures 45

La Société AGORA, SA au capital de 765.000 Euros dont le siège social est situé rue Antoine Durenne 52220 SOMMEVOIRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chaumont sous le n° B339.311.714, représentée par :

Monsieur Marc MAJKA

**Associé Unique de la Société G.H.M. – 52220 SOMMEVOIRE**

**I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :**

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) de l'exercice clos le 31/12/2020 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par M. Marc MAJKA, Président.

....

**3ème RESOLUTION**

L'Associé unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice, soit 453.280 € de la façon suivante :

**ORIGINE :**

Résultat déficitaire de l'exercice : 453.280 €

**AFFECTATION :**

Report à nouveau : 453.280 €

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividende, au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

<b>Exercice</b>	<b>Dividende distribué</b>	<b>Avoir fiscal</b>	<b>Revenu réel</b>
2019	Néant	NA	NA
2018	Néant	NA	NA
2017	Néant	NA	NA

#### 4ème RESOLUTION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires

L'ordre du jour étant épuisé, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et le Président.

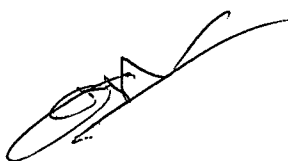
L'Associé Unique

Le Président

Marc MAJKA

Marc MAJKA

*Extrait*  
Copie certifiée conforme à l'original



**GHM**

Société par Actions Simplifiée

Rue A. Durenne - 52220 SOMMEVOIRE

Tél. 03 25 55 43 21 - Fax 03 25 55 62 88

Capital : 21 500 000 € - SIRET 528 902 042 00027



KPMG SA  
2 rue Pierre Simon de Laplace  
BP 65811  
57078 Metz

G.H.M.

***Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2020

G.H.M.

Rue Antoine Durenne 52220 SOMMEVOIRE

KPMG SA  
société française membre du réseau  
KPMG constitué de cabinets  
indépendants adhérents de KPMG  
International Limited, une société de  
droit anglais ("private company limited  
by guarantee").

SA  
Société de commissariat aux comptes  
Siège social : Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA  
2 rue Pierre Simon de Laplace  
BP 65811  
57078 Metz

G.H.M.

Rue Antoine Durenne 52220 SOMMEVOIRE

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'associé unique de la société G.H.M.,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société G.H.M. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement

KPMG SA  
société française membre du réseau  
KPMG constitué de cabinets  
indépendants adhérents de KPMG  
International Limited, une société de droit  
anglais ("private company limited by  
guarantee").

SA  
Société de commissariat aux comptes  
Siège social : Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
775726417 RCS NANTERRE

et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

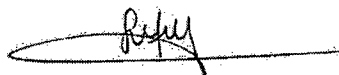
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Metz, le 16 juin 2021

KPMG SA



Jean-Sebastien Hopp

Associé

# Bilan Actif

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Devise d'édition EURO

G.H.M.

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	467 899	400 435	67 464	110 057
Fonds commercial	676 554		676 554	676 554
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>1 144 453</b>	<b>400 435</b>	<b>744 018</b>	<b>786 611</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	53 816		53 816	53 816
Constructions	5 802 712	2 672 974	3 129 738	3 058 024
Installations techniques, matériel et outillage industriel	13 056 737	9 608 033	3 448 704	3 169 270
Autres immobilisations corporelles	729 685	631 851	97 835	136 234
Immobilisations en cours	112 690		112 690	348 080
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>19 755 640</b>	<b>12 912 858</b>	<b>6 842 783</b>	<b>6 765 424</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	23 628		23 628	23 628
Autres immobilisations financières	27 180		27 180	22 267
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>50 808</b>		<b>50 808</b>	<b>45 895</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>20 950 901</b>	<b>13 313 293</b>	<b>7 637 609</b>	<b>7 597 930</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	3 625 603	493 773	3 131 830	4 485 413
Stocks d'en-cours de production de biens	6 985 460	443 882	6 541 579	7 043 393
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	4 933 796	410 581	4 523 215	3 039 765
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>15 544 859</b>	<b>1 348 236</b>	<b>14 196 624</b>	<b>14 568 571</b>
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	15 990 698	40 261	15 950 437	19 327 963
Autres créances	1 122 593		1 122 593	2 728 460
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>17 113 291</b>	<b>40 261</b>	<b>17 073 030</b>	<b>22 056 423</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	14 325		14 325	514 659
Disponibilités	11 330 226		11 330 226	6 217 573
Charges constatées d'avance	39 395		39 395	73 033
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>11 383 946</b>		<b>11 383 946</b>	<b>6 805 264</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>44 042 096</b>	<b>1 388 496</b>	<b>42 653 599</b>	<b>43 430 259</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écart de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>64 992 997</b>	<b>14 701 789</b>	<b>50 291 208</b>	<b>51 028 189</b>

# Bilan Passif

Période du 01/01/20 au 31/12/20

G.H.M.

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 21 500 000	21 500 000	21 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	440 296	440 296
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	107 603	107 603
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 040 983	2 040 983
Report à nouveau	(199 149)	(199 149)
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(453 280)</b>	<b>(199 149)</b>
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>23 436 454</b>	<b>23 889 734</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	224 853	288 989
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	747 213	492 615
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>24 408 520</b>	<b>24 671 339</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	2 745 329	2 489 570
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>2 745 329</b>	<b>2 489 570</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 010 835	4 992 451
Emprunts et dettes financières divers	887 353	1 034 644
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>6 898 188</b>	<b>6 027 095</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	50 470	48 163
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 405 470	13 410 658
Dettes fiscales et sociales	4 465 259	3 991 395
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	317 971	389 968
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>16 188 700</b>	<b>17 792 021</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
<b>DETTES</b>	<b>23 137 358</b>	<b>23 867 280</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>50 291 208</b>	<b>51 028 189</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

G.H.M.

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises	74 914		74 914	743 907
Production vendue de biens	58 341 197	3 488 067	61 829 264	68 939 052
Production vendue de services	1 605 199		1 605 199	1 843 542
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>60 021 310</b>	<b>3 488 067</b>	<b>63 509 377</b>	<b>71 526 501</b>
			604 016	1 364 530
Production stockée				232 630
Production immobilisée			32 390	63 047
Subventions d'exploitation			1 427 983	630 534
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 784	2 551
Autres produits				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>65 576 551</b>	<b>73 819 793</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]			77 011	136 720
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			20 354 303	26 395 770
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			1 334 072	(1 146 415)
Autres achats et charges externes			24 109 386	28 621 380
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>45 874 771</b>	<b>54 007 455</b>
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			851 411	840 229
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			12 719 091	13 191 204
Charges sociales			3 682 201	4 414 122
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>16 401 292</b>	<b>17 605 326</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 144 375	795 277
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			722 018	209 160
Dotations aux provisions pour risques et charges			621 027	343 640
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>2 487 420</b>	<b>1 348 078</b>
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			4 026	16 763
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>65 618 920</b>	<b>73 817 851</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(42 369)</b>	<b>1 942</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

G.H.M.

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(42 369)</b>	<b>1 942</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		494
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	20 012	26 176
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	103	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>20 116</b>	<b>26 670</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	39 897	28 390
Différences négatives de change	8	186
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>39 904</b>	<b>28 576</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(19 789)</b>	<b>(1 906)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(62 158)</b>	<b>37</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	55 110	344 051
Produits exceptionnels sur opérations en capital	64 162	76 928
Reprises sur provisions et transferts de charges	150 678	129 278
	<b>269 950</b>	<b>550 257</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	255 796	563 769
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	405 276	185 673
	<b>661 072</b>	<b>749 442</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(391 122)</b>	<b>(199 186)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>65 866 617</b>	<b>74 396 720</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>66 319 896</b>	<b>74 595 869</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>(453 280)</b>	<b>(199 149)</b>

L'annexe au bilan de l'entreprise G.H.M. fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice d'une durée de 12 mois, clos le 31 décembre 2020.

Elle comporte des éléments d'informations complémentaires au bilan, dont le total est de 50.291.208 € ainsi qu'au compte de résultat, présenté sous forme de liste, et qui se traduit par une perte de 453.280 € après dotation aux amortissements et provisions pour : 2.487.420 €.

Les éléments d'information qui ne présentent pas de caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu'ils aient une importance significative.

## **A. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### **NOTE N° 1 - PRINCIPES GENERAUX**

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques généralement admises en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes ont été établis selon des principes identiques à ceux de l'exercice précédent, tant en ce qui concerne les méthodes d'évaluation que le mode de présentation. Ils sont présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC)

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

### **FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

L'épidémie de Covid-19 génère depuis le début de l'année 2020 une crise sanitaire mondiale et a conduit les autorités françaises, après la déclaration par l'OMS de cette épidémie en tant que pandémie, à prendre des mesures exceptionnelles. Notre société, en plus des mesures de protection sanitaire des salariés, a mis en place une gestion de crise qui a consisté notamment à prendre les mesures suivantes :

- Mise en place du chômage partiel et du télétravail
- Demande de reports d'échéances fiscales et sociales (paiements tous effectués au 31 décembre)
- Demande de reports d'échéances sur les emprunts bancaires de 6 mois.
- Pas de mise en place de PGE

L'impact financier sur les comptes 2020 hors salaire est de 234 K€.

## EVENEMENTS POST-CLOTURE

Aucun événement n'est à signaler en plus de la période de confinement Covid-19 et d'un contrôle sur les délais de paiement de la DGCCRF.

## **B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF**

### **NOTE N° 2 - MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE**

	VB au 31.12.19	Acquisitions, virements poste à poste	Virements poste à poste	Cessions	VB au 31.12.20
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 144 453				1 144 453
<b>TOTAL Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 144 453</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 144 453</b>
Terrains	53 816				53 816
Constructions sur sol propre	2 785 503	3 650		29 294	2 759 859
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 672 951	48 432	- 321 470		3 042 853
Installations techniques, matériels et outillage industriels	12 078 760	988 174	- 26 610	36 807	13 056 737
Matériel de transport	26 316				26 316
Matériel de bureau et mobilier informatique	700 515	26 194		23 340	703 369
Immobilisations corporelles en cours	348 080	112 690	348 080		112 690
<b>TOTAL Immobilisations corporelles</b>	<b>18 665 941</b>	<b>1 179 140</b>	<b>-</b>	<b>89 441</b>	<b>19 755 640</b>
Autres participations	-				-
Prêts et autres immobilisations financières	45 895	4 913		-	50 808
<b>TOTAL Immobilisations financières</b>	<b>45 895</b>	<b>4 913</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>50 808</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS BRUTES</b>	<b>19 856 289</b>	<b>1 184 053</b>	<b>-</b>	<b>89 441</b>	<b>20 950 901</b>

Amortissements	VB au 31.12.19	Acquisitions, virements poste à poste	Cessions	VB au 31.12.20
Autres postes d'immobilisations incorporelles	357 842	42 593		400 435
<b>TOTAL Immobilisations incorporelles</b>	<b>357 842</b>	<b>42 593</b>	<b>-</b>	<b>400 435</b>
Terrains	-	-		-
Constructions sur sol propre	1 325 533	105 749	29 294	1 401 988
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 074 898	196 089		1 270 987
Installations techniques, matériels et outillage industriels	8 909 489	735 351	36 807	9 608 033
Matériel de transport	14 600	8 796	-	23 396
Matériel de bureau et mobilier informatique	575 997	55 798	23 340	608 455
<b>TOTAL Immobilisations corporelles</b>	<b>11 900 517</b>	<b>1 101 783</b>	<b>89 441</b>	<b>12 912 859</b>
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>	<b>12 258 359</b>	<b>1 144 376</b>	<b>89 441</b>	<b>13 313 294</b>

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvements nets des amortissements à la fin de
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
Autres immo. incorporelles							-
Construction sur sol propre	43 048			5 615			37 433
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	11 629			3 911			7 718
Installations techniques, matériels et outillage industriels		412 697		134 498			278 199
Matériel de transport		498		159			339
Mobiliers et matériels informatiques		24 743		6 495			18 248
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>54 677</b>	<b>437 938</b>	<b>-</b>	<b>150 678</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>341 937</b>

### **NOTE N° 3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

Les comptes annuels ont été établis conformément à la réglementation sur les actifs, réglementation en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 (CRC 2004-06 et CRC 2002-10)

La dotation des amortissements dérogatoires a été comptabilisée en amortissements exceptionnels pour un montant de 405 K€, et une reprise a été constatée pour 151 K€.

Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces derniers sont comptabilisés séparément. Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les subventions publiques accordées pour l'acquisition d'immobilisations corporelles ne sont pas déduites de la valeur comptable de l'actif correspondant qui reste comptabilisé à son coût historique mais sont réintégrées aux comptes de résultat sociaux au fur et à mesure de l'amortissement du bien.

Les durées d'amortissement fiscales retenues sont des durées d'usage fiscale.

Les durées d'amortissement comptables retenues correspondent aux durées réelles d'utilisation attendues lors de l'investissement, à savoir :

#### Immobilisations incorporelles :

Logiciels : ..... de 3 ans à 10 ans

#### Immobilisations corporelles :

Constructions : ..... de 12 ans à 20 ans

Agencements et aménagements des constructions : ..... de 5 ans à 10 ans

Installations techniques, matériel et outillage : ..... de 5 ans à 10 ans

Installations générales : ..... de 5 ans à 10 ans

Matériel de transport : ..... de 3 ans à 5 ans

Mobilier et matériel de bureau : ..... de 3 ans à 7 ans

Dans le cadre des nouvelles règles comptables sur les actifs incorporels, introduites par le règlement N°2015-06 et applicables au 01 Janvier 2016, la société a analysé la composition de ce poste.

Ce dernier enregistre deux fonds commerciaux :

Fonds de commerce de Dommartin pour 6 097,96 € constaté lors de la création de la société « les Fontes d'Art de Dommartin » en Octobre 1989.

Fonds de commerce relatif à Lyon (correspondant au rachat de l'agence commerciale de la représentation de M Jean Paul Cacarié) pour 670 456,20€ obtenu le 30 Novembre 2009 par fusion absorption de la société « agence Jean Paul CACARIE SA ».

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds de commerce n'ont pas une durée de vie limitée, et à ce titre, ils ne sont pas amortis. Conformément à la nouvelle réglementation, ces fonds de commerce non amortis ont fait l'objet d'un test de dépréciation à la clôture de l'exercice, ayant pour objet d'estimer la valeur actuelle de ces derniers. La valeur actuelle, déterminée sur la valeur de marché basée sur un multiple d'EBITDA, étant supérieure à la valeur comptable du fonds de commerce au 31/12/2020, aucune dépréciation n'a été constatée.

#### **NOTE N° 4 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur estimée des titres au 31 décembre est inférieure au coût d'acquisition.

#### **NOTE N° 5 - STOCKS ET EN COURS**

Les stocks de matières premières, autres approvisionnements, marchandises sont valorisés suivant la méthode du PMP.

La dépréciation des stocks de matières premières est basée sur les consommations des articles.

Les articles non movimentés depuis plus de 3 ans sont dépréciés à 100%, et ceux non movimentés depuis plus de 2 ans sont dépréciés à 75 %.

Les stocks de produits, les en-cours de production, sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes ou indirectes de production ainsi que les amortissements des biens y concourant.

Les stocks de produits finis et encours de fonte sont dépréciés selon la méthode suivante :

- Lorsqu'aucune variation de quantité en stock n'est constatée depuis 5 ans : dépréciation à 100%

- Lorsqu'aucune variation de quantité en stock n'est constatée depuis 3 ans : dépréciation à 75%

Les stocks de produits finis et encours d'acier sont dépréciés selon la méthode suivante :

- Lorsqu'aucune variation de quantité en stock n'est constatée depuis 3 ans : dépréciation à 100%

- Lorsqu'aucune variation de quantité en stock n'est constatée depuis 2 ans : dépréciation à 75%

#### **MONTANT DES STOCKS NETS**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Matières premières et Approv.	3 131 830	4 485 413
Produits en cours	6 541 579	7 043 423
Produits finis	4 523 215	3 039 765

#### **NOTE N° 6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES**

Information fournie au tableau n° 2057.

Les créances sont comptabilisées au cours historique. Une provision pour dépréciation est comptabilisée dès qu'apparaît une perte probable.

#### **NOTE N° 7 - DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Nature des charges	<b>2020</b>
Charges d'exploitation	39 395
Charges Financieres	0
<b>Total</b>	<b>39 395</b>

## **C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF**

### **NOTE N° 8 – ETAT DES ECHEANCES ET DES DETTES**

Information fournie au tableau n°2057.

### **NOTE N°9 – DETAIL DES CHARGES A PAYER**

Postes concernés	Nature des charges	Montants	Dont : montant susceptibles d'être considérés comme provisions
Emprunts, dettes financières	Int. courus sur emprunts Agios trimestriels	94	94
	Int. sur participation sal.	285	285
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	Fournisseurs factures non parvenues	2 566 046	
Dettes fiscales et sociales	Pers. primes diverses	508 100	508 100
	Congés payés courus	1 349 800	1 349 800
	Charges sociales :		
	- sur primes diverses	222 640	222 640
	- sur congés payés	578 800	578 800
	Cotisations		
	Taxes assises sur salaires	58 875	58 875
	C3S	71 747	71 747
Autres Dettes	Autres impôts à payer		0
	Commissions à payer	91 958	91 958
		5 448 346	2 882 299

## **D. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

### **NOTE N° 10 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

	2020	2019
France	60 021 310	69 482 012
Export	3 488 067	1 898 452
TOTAL	63 509 377	71 380 464

## NOTE N° 11 - PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Produits exceptionnels		Charges exceptionnelles	
<u>SUR OPERATIONS DE GESTION</u>		<u>SUR OPERATIONS DE GESTION</u>	
Divers	55 110	Pénalités de retard	222 556
		Fournisseurs	33 240
<u>SUR OPERATIONS EN CAPITAL</u>		<u>SUR OPERATIONS EN CAPITAL</u>	
Subvention d'investissements	64 137		
Cession	25		
<u>REPR. SUR PROV. &amp; TRANSF. CHARGES</u>		<u>DOTATIONS EXCEPTIONNELLES</u>	
Amort. Dérogatoires	150 678	Amort. dérogatoires	405 276
	<b>269 950</b>		<b>661 072</b>

## E. AUTRES INFORMATIONS

### NOTE N° 12 - TABLEAU DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Catégorie d'engagement	Total	Filiales	Partici-pations	Autres entreprises liées	Autres
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>					
Crédit bail mobilier					0
Crédit bail immobilier					0
Effets escomptés non échus					
Créances cédées					
Cautions bancaires	31 780				31 780
Avals, cautions, garanties *	531 811				531 811
<b>TOTAL</b>	<b>563 591</b>				<b>563 591</b>
<b>ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE</b>					
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>					
Crédit bail mobilier					0
Crédit bail immobilier					0
Avals, cautions, garanties *					0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>				<b>0</b>
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>					
* Garantie du crassier :	381 123				
* Mise en sécurité du site :	150 688				

### NOTE N° 13 – CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi)

Le CICE est depuis le 1 janvier 2019 intégré dans les charges du personnel.

#### NOTE N° 14 - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Postes concernés	Dettes garanties	Nature des garanties
Emprunts et dettes financières	1 652 749	Nantissements
<b>Total N</b>	<b>1 652 749</b>	
<b>Total N-1</b>	<b>1 780 310</b>	

Les nantissements portent sur le capital restant dû au 31/12/20 des emprunts en cours.

#### NOTE N° 15 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	31/12/2020	31/12/2019
Nombre d'actions	2 150 000	2 150 000
Valeur nominale de l'action	10,00 €	10,00 €

#### NOTE N° 16 – VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	31/12/2020
Capitaux propres N-1	24 671 338,00 €
- Boni de fusion	- €
- Résultat de l'exercice	- 453 280,00 €
- Subventions d'investissement	- 64 136,00 €
- Provisions réglementées	254 598,00 €
Capitaux propres N	24 408 520,00 €

#### **EFFECTIFS**

#### NOTE N° 17 - EFFECTIF PAR CATEGORIE

Année	Ingénieurs et cadres	Maitrise et techniciens	Ouvriers et employés	Total
2018	59	80	215	354
2019	56	83	221	360
2020	56	81	233	370

#### NOTE N° 18 - ENGAGEMENT RETRAITE

La provision pour engagement de retraite est calculée en faisant application de la convention collective, pour l'ensemble du personnel dès le jour de l'embauche.

Le montant de la provision au 31/12/2020 est de : 2.326 K€ couvert partiellement à hauteur de 790 K€ auprès de la CMAV et de 406 K€ auprès du CIC, et répartis au prorata de la provision lors de l'opération d'apport partiel d'actif. Le montant non couvert figure en provision au bilan. Une dotation de provision a été comptabilisée à hauteur de 120 K€ sur l'exercice.

Cette provision est calculée selon une méthode rétrospective des unités de crédit projetées dont les principes sont les suivants :

Pour chaque salarié les droits au terme (à l'âge du départ en retraite) sont déterminés d'après le barème d'attribution des droits, en fonction de l'ancienneté totale qu'il aura acquise à cette échéance. La Valeur Actuelle Probable des droits totaux, affichée dans les résultats, est calculée sur la base de ces droits au terme et du salaire projeté.

Les droits acquis à la date de l'évaluation sont calculés à partir des droits au terme au prorata de l'ancienneté à cette date par rapport à l'ancienneté totale qu'aura le salarié à son départ à la retraite. La PBO (ou dette actuarielle) est la Valeur Actuelle Probable de l'indemnité correspondant aux « droits acquis », valorisée avec le salaire projeté.

Hypothèses : Taux d'actualisation = 0.70% ; Taux de charges sociales ouvriers =41%, cadres = 46%.

#### **NOTE N° 19 - ENGAGEMENT MEDAILLES DU TRAVAIL**

Les médailles du travail sont provisionnées au bilan.

La provision pour engagement Médailles du Travail s'élève à un montant de 194 K€ au 31/12/2020, après une reprise de provision de 4.232 € sur l'exercice.

#### **NOTE N° 20 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Selon l'article 312-1 du PCG, une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsqu'une obligation à l'égard d'un tiers est née au cours de l'exercice et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendu de celle-ci.

Nature des provisions	Au 31.12.19	Augmentations	Reprises	Au 31.12.20
Provisions pour hausse des prix	-			-
Amortissements dérogatoires	492 615	405 276	150 678	<b>747 213</b>
<b>TOTAL Provisions réglementées</b>	<b>492 615</b>	<b>405 276</b>	<b>150 678</b>	<b>747 213</b>
	-			-
Provisions pour litiges	-			-
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 009 909	120 217		<b>1 130 126</b>
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	1 280 636	500 810	361 036	<b>1 420 410</b>
Autres provisions pour risques et charges	199 025		4 232	<b>194 793</b>
<b>TOTAL Provisions pour risques et charges</b>	<b>2 489 570</b>	<b>621 027</b>	<b>365 268</b>	<b>2 745 329</b>
Prov pour dépréciation sur titres participation	-			-
Prov pour dépréciation sur stocks et encours	1 706 344		358 108	<b>1 348 236</b>
Prov pour dépréciation des créances clients	1 630	38 631		<b>40 261</b>
Autres provisions	-			-
<b>TOTAL Prov pour dépréciation</b>	<b>1 707 974</b>	<b>38 631</b>	<b>358 108</b>	<b>1 388 497</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>4 690 159</b>	<b>1 064 934</b>	<b>874 054</b>	<b>4 881 039</b>
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	659 658	723 376	
	- financières	-		
	- exceptionnelles	405 276	150 678	

## **NOTE N° 21 – RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Aucune dépense de recherche et développement n'a été engagée au titre de l'exercice.

## **NOTE N° 22– DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION**

Depuis le 01 janvier 2015 le Compte Personnel de Formation (CPF) se substitue au Droit Individuel de Formation (DIF). Le CPF est rattaché à la personne et non pas au contrat de travail, et ne fait pas l'objet d'un suivi particulier par l'entreprise.

## **NOTE N° 23 – INTEGRATION FISCALE**

GHM est société filiale au titre de l'intégration fiscale avec pour société mère AGORA Technologies.

La convention d'intégration du groupe Agora Technologies est basée sur le principe de neutralité fiscale entre les sociétés intégrées, en respect de la convention type agréée par l'Administration Fiscale. De ce fait, chaque société du groupe supporte sa propre charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

## **NOTE N° 24– IMPÔT SOCIETES**

### **Accroissements et allègements de la dette future d'impôt**

		Base	Impôt
<b>ACCROISSEMENTS</b>			
Provision pour Hausse de prix		0	0
<b>ALLEGEMENTS</b>			
<b>Provisions non déductibles l'année de comptabilisation</b>			
	C3S	71 747	20 089
	Effort construction	0	0
	Participation des salariés	0	0
	Indemn. Fin de carrière	1 130 126	316 435
	<b>TOTAL ALLEGEMENTS</b>	<b>1 201 873</b>	<b>336 524</b>

## **NOTE N° 25 – Crédit-bail :**

Néant

## **NOTE N° 26 – CONSOLIDATION**

GHM est société filiale de la consolidation du groupe AGORA Technologies.

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \***

N° 2057-SD 2021

Désignation de l'entreprise :		G. H. M.		Néant <input type="checkbox"/>		*					
<b>CADRE A</b>		<b>ÉTAT DES CRÉANCES</b>		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	23 628	UR		US	23 628			
	Autres immobilisations financières		UT	27 180	UV		UW	27 180			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	52 928				52 928			
	Autres créances clients		UX	15 937 770		15 937 770					
	Créance représentative de titres : (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie* ( antérieurement constituée* UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	325		325					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 040 698		1 040 698				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	14 012		14 012				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	67 558		67 558					
	Charges constatées d'avance		VS	39 395		39 395					
<b>TOTAUX</b>			VT	17 203 493	VU	17 099 758	VV	103 736			
RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
<b>CADRE B</b>		<b>ÉTAT DES DETTES</b>		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	6 010 835		1 116 916		3 777 398		1 116 521	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	15 098				15 098				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	11 405 470		11 405 470						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 927 086		1 927 086						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 750 258		1 750 258						
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	558 312		558 312					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	229 603		229 603					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	872 256		872 256						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	317 971		317 971						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	23 086 888	VZ	18 177 872		3 792 495		1 116 521	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	1 520 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	501 551	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					